

# SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et personnels contractuels des écoles publiques

tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62 - site : [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org) - mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

---

Mail 2010-2011 – 26 – jeudi 31 mars 2011

## ● Groupe de travail de la CAPD Jeudi 31 mars 2011

A l'ordre du jour,

- Les congés de formation professionnelle
- La liste d'aptitude au corps des P.E.
- La liste d'aptitude à la Hors classe

Le SNUDI FO y défendra les droits des personnels.

**Permanence des délégués du personnel, à partir de 16h au 04 91 00 34 22**

## ● Dispositif CLAIR – ECLAIR

**Le Comité Technique Paritaire Académique (CTPA) s'est réuni le 28 mars** au rectorat (Aix-en-Provence). La Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP - FO) était représentée par Emmanuel CARRIER et Jacques FASSIÉ ; Sauveur D'ANNA, Secrétaire académique adjoint du SNETAA-FO, était présent comme expert pour l'enseignement professionnel qui est également frappé par l'expérimentation CLAIR.

Pendant la tenue du CTPA, une centaine d'enseignants du second degré manifestait devant le rectorat dont une trentaine de professeurs en grève du lycée professionnel Schumann d'Avignon.

Dès l'ouverture des travaux, FO a dénoncé dans sa déclaration liminaire l'expérimentation CLAIR-ECLAIR :

**"Force Ouvrière revendique toujours l'abandon de ce dispositif.**

**Monsieur le Recteur, nous vous demandons de transmettre à Monsieur le Ministre au terme de ce CTPA, le refus réitéré par les établissements de façon très majoritaire d'entrer dans ce dispositif de destruction du cadre national de l'Enseignement public et du statut des enseignants.**

**Nous revendiquons en conséquence que les postes bloqués soient réintégrés au mouvement et qu'il n'y ait aucune forme de sélection préalable par le chef d'établissement. Enfin, nous exigeons le retrait de l'obligation d'exercer 5 ans minimum dans les établissements sélectionnés, comme cela est stipulé dans les fiches de poste présentées jeudi 24 mars dernier lors du Groupe de Travail préparant ce CTPA.**

**Il s'agit là d'une mesure qui contrevient de manière caractérisée et grave aux statuts de la Fonction Publique, ce que Force Ouvrière ne saurait accepter."**

**FO a ensuite présenté un vœu au CTPA (lire ci-dessous) et c'est non sans mal que nous avons obtenu du Recteur qu'il le soumette au vote... en fin de réunion, 5 heures plus tard !**

**Au cours de la discussion, le recteur est revenu sur l'engagement de 5 ans, déclarant que "c'était souhaité"... "mais les personnels garderaient leur droit à mutation, on ne forcerait personne à rester".**

**C'est un premier résultat d'importance, FO veillera au respect de cet engagement ; c'est un encouragement à poursuivre et amplifier la mobilisation contre ce dispositif de totale déréglementation.**

**Vœu présenté par la FNEC FP - Force Ouvrière**

**"Abandon du dispositif CLAIR – ECLAIR**

**Constatant le refus grandissant des personnels face à l'expérimentation CLAIR qui**

- remet en cause les programmes et horaires nationaux pour les élèves,
- déroge à toutes les règles statutaires des personnels en matière de droit à mutation, à l'avancement, et remet en cause les missions et obligations de service de chaque catégorie,
- détruit le cadre national de l'enseignement public et des statuts des enseignants,

**le CTPA, réuni à Aix en Provence le 28 mars 2011, se prononce pour l'abandon du dispositif CLAIR et contre son extension, annoncé pour la rentrée 2011, en dispositif ECLAIR."**

Pour : 9 (FO, FSU, CGT) Contre : 10 (l'Administration)

## ● Préparation de la rentrée scolaire 2011

**Groupe de travail du Comité technique paritaire départemental du 31 mars 2011.**

Mardi 29 mars, l'Inspecteur a présenté aux représentants du personnel, les mesures de Carte Scolaire pour la rentrée 2011 :

**Suppression de 63 postes** alors que plus de 1065 élèves sont attendus à la rentrée,

**récupération de 18 surnombres** (9 surnombres et 9 enseignants E ou G).

A cela s'ajoute la **récupération d'un poste de secrétariat d'IEN** (diminution d'un quart de poste pour les circonscriptions de Marseille 3, 4, 12 et 15.)

Cela signifie inévitablement des dizaines de fermetures, alourdissant encore le nombre d'élèves par classe et la poursuite de l'offensive contre les RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) en récupérant des postes spécialisés vacants (0 départs en option E et G pour la rentrée).

Le SNUDI-FO, avec les personnels, n'accepte pas les conséquences de ces décisions budgétaires, qui vont désorganiser les conditions de travail et d'enseignement dans les écoles. C'est ce qu'ils ont exprimé le lundi 28 mars devant l'Inspection Académique et le Rectorat.

Le SNUDI FO a déposé **un préavis de grève pour le 7 avril, jour du CTPD** (Comité Technique Paritaire Départemental) et appelle tous les enseignants à se rassembler et à manifester, dès 9h, devant l'Inspection Académique

**pour refuser :**

- les fermetures de classes.
- la liquidation des RASED (réseaux d'Aide spécialisée aux enfants en difficulté)
- la remise en cause des postes de secrétaires de circonscription
- le dispositif ECLAIR

**et pour exiger :**

- les ouvertures de classes nécessaires
- les départs en stage d'enseignants spécialisés.
- la restitution de tous les postes de secrétaires d'IEN

**2<sup>ème</sup> Vœu présenté par la FNEC FP - Force Ouvrière au CTPA du 28 mars 2011.**

" Restitution de tous les postes supprimés

Année après année, les conditions d'étude des élèves et de travail de tous les personnels de l'académie se détériorent considérablement en conséquence des suppressions de postes : 919 emplois supprimés dans le second degré et 176 dans le premier degré depuis 2005, 34 postes administratifs depuis 2010.

Pour le bon fonctionnement des établissements et des services, le CTPA, réuni le 28 mars 2011, demande à M. le ministre de l'Education Nationale la restitution de tous les postes retirés à notre académie, en commençant par la restitution immédiate des 15 emplois administratifs, 72 emplois du second degré et 98 emplois du premier degré supprimés au budget 2011. "

Pour : 1 (FO), Abstention : 1 (CGT), Refus de vote : 5 (FSU), Contre : 10 (L'administration).  
2 représentants de la FSU n'ont pas pris part au vote.

## ● Prochaines Réunions d'information syndicale.

**A l'ordre du jour :** Informations sur les différentes réformes, la défense de nos conditions de travail, de notre statut et des postes...

**Marseille Sud : Mercredi 6 avril à 9 h**

Ecole élémentaire Castel Roc, 30 rue Audoli, 13010

**Marseille Nord/Centre : Mercredi 13 Avril à 9h**

Bourse du travail FO (métro Noailles)

**Est département à Rousset : Mercredi 13 avril à 9 h**

Ecole maternelle de Rousset

**Châteauneuf Côte Bleue : Mercredi 13 avril à 9 h**

Ecole élémentaire Jules Ferry – Sausset les Pins.

**La Bouilladisse : *date à préciser avant les vacances d'avril***

**La Ciotat : *date à préciser***

**Troisième trimestre :**

**Fos sur Mer : *Date à préciser en mai***

**Les Pennes Mirabeau : Samedi 7 mai à 9 h**

Ecole maternelle La Renardière

**Salon : Mercredi 11 mai à 9 h**

Ecole élémentaire Canourgues 1, rue Font Segugne

**Aix en Provence : samedi 21 mai 2011 à 9 h**

Union Locale FO, rue des muletiers

### Mouvement

Les réunions situées pendant la saisie des vœux seront l'occasion de renseigner les collègues.

Des permanences spéciales seront mises en place après l'ouverture du serveur (11 avril) et pendant les congés d'avril.